

CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES DU RESEAU « SO VETO » A LA REUNION.



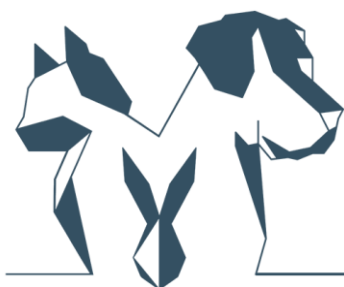
Société Civile Professionnelle Vétérinaire **SO VETO** inscrite au R.C.S. de Saint-Pierre de La Réunion TGI 381 239 136 / 91 D 25, au capital de 439 360,00 euros.

Siège Social au 12, rue de la Poudrière – 97450 Saint-Louis.

Les présentes CGF sont consultables sur demande dans chaque établissement de soin ou sur le site Internet :

www.soveto.fr rubrique : Mentions Légales (<https://www.soveto.fr/mentions-legales.php>)

Le réseau SO VETO est composé des structures suivantes :



So Veto - Saint-Louis

12 rue de la Poudrière

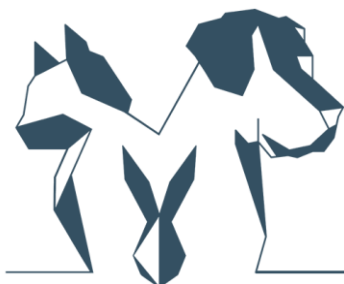
97450 Saint Louis

Tél: 0262.26.02.05 / Fax: 0262.26.22.37

Mail: veto.st.louis@orange.fr

Clinique Vétérinaire pour Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et de Basse-cour.

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h00 à 18h00. Consultations avec et sans rendez-vous de 8h00 à 12h00 et 14h à 18h00.



SoS Veto - Urgences

12 rue de la Poudrière

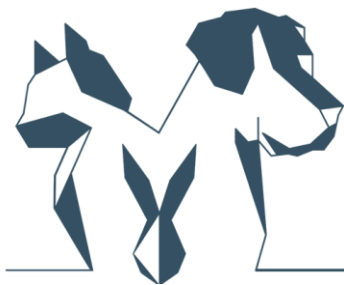
97450 Saint Louis

Tél: 0262.26.02.05

Mail: veto.st.louis@orange.fr

Service de Garde pour l'ensemble du réseau SOVETO, sur appel téléphonique. Consultations de garde effectuées à la Clinique Vétérinaire SO VETO à Saint-Louis.

Service de Garde sur appel téléphonique au 02.62.26.02.05 numéro joignable 24h/24 et 7j/7.



So Veto - Les Aviron

42 av. Général de Gaulle

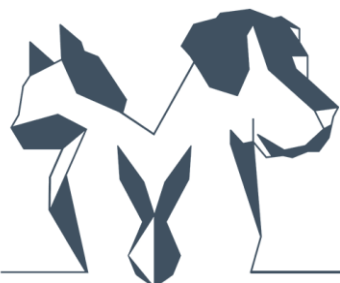
97425 Les Aviron

Tél / Fax: 0262.38.14.88

Mail: veto.avirons@orange.fr

Cabinet Vétérinaire Médico-Chirurgical pour Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et de Basse-cour.

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 18h00 le Samedi de 8h00 à 12h00. Consultations avec et sans rendez-vous.

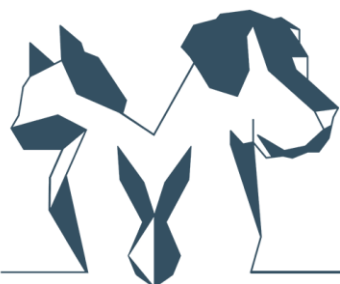


So Veto - La Rivière

130 A route de Cilaos
97421 Rivière Saint Louis
Tél / Fax: 0262.70.21.34
Mail: veto.riviere@orange.fr

Cabinet Vétérinaire Médico-Chirurgical pour Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et de Basse-cour.

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 18h00 le Samedi de 8h00 à 12h00. Consultations avec et sans rendez-vous.

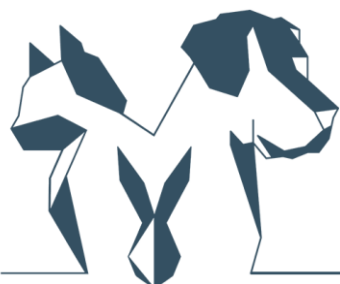


So Veto - Piton St Leu

11 rue Adrien Lagourgue
97424 Piton Saint Leu
Tél / Fax: 0262.39.00.43
Mail: veto.psl@orange.fr

Cabinet Vétérinaire Médico-Chirurgical pour Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et de Basse-cour.

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 18h00 le Samedi de 8h00 à 12h00. Consultations avec et sans rendez-vous.

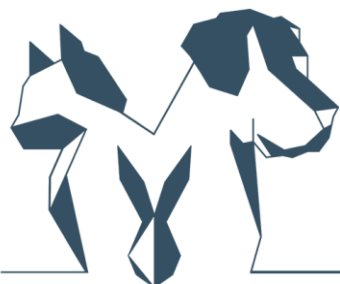


So Veto - La Saline

214 rue Jean Albany
97422 La Saline
Tél / Fax: 0262.96.99.35
Mail: veto.saline@orange.fr

Cabinet Vétérinaire Médico-Chirurgical pour Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et de Basse-cour.

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 18h00 le Samedi de 8h00 à 12h00. Consultations avec et sans rendez-vous.



So Veto - Etang Salé

14 place Principauté d'Andorre
97427 Etang Salé les Bains
Tél: 0262.26.67.35 / **Fax:** 0262.26.68.72
Mail: veto.esb@orange.fr

Cabinet Vétérinaire Médico-Chirurgical pour Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et de Basse-cour.

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 18h00 le Samedi de 8h00 à 12h00. Consultations avec et sans rendez-vous.

Les actes effectués au sein des établissements de soin du réseau SO VETO sont soumis aux présentes CGF.

Personnels affectés aux soins et présents dans les structures :

Docteurs Vétérinaires Associés :

Nom	Titre et Qualifications	N° Ordre
Dr DENIS Jean-Michel	Docteur Vétérinaire. Expert près la Cour d'Appel de Saint-Denis	17135
Dr CHAVAREN Jérôme	Docteur Vétérinaire	9751
Dr LAMY Antoine	Docteur Vétérinaire. CES Ophtalmologie	18548
Dr DEBLOCK Simon	Docteur Vétérinaire. Ancien Interne en Médecine et Chirurgie des Animaux de Compagnie	22714
Dr CHAUME Héloïse	Docteur Vétérinaire	18643
Dr CONTASSOT Sandra	Docteur Vétérinaire. Ancienne Interne en Médecine et Chirurgie des Animaux de Compagnie. Ancienne Chargée de Consultations en Urgences et Soins Intensifs à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse	22708

Docteurs Vétérinaires Salariés :

La liste des Docteurs Vétérinaires Salariés est disponible sur demande auprès du Dr CONTASSOT Sandra, responsable des Ressources Humaines pour le réseau SO VETO.

Auxiliaires et Assistants Vétérinaires :

La liste des Auxiliaires et Assistants Vétérinaires (personnel non vétérinaire) est disponible sur demande auprès du Dr CONTASSOT Sandra, responsable des Ressources Humaines pour le réseau SO VETO.

Espèces couramment traitées :

Animaux de Compagnie	Nouveaux Animaux de Compagnie	Animaux de Rente et d'Elevage	Animaux de Basse-cour
Chiens	Tortues	Bovins	Volailles
Chats	Lapins	Ovins	Lapins
	Oiseaux	Caprins	
	Autres reptiles		
	Poissons		

Prestations assurées au sein du Réseau SO VETO :

Médecine générale et spéciale des Animaux de Compagnie, Nouveaux Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et d'Élevage et Animaux de Basse-cour.

Examens complémentaires : Radiographies, Echographies, Endoscopies, Analyses Sanguines et Biologiques (Biochimie, Hématologie, Coagulation, Bactériologie, Mycologie, Cytologie...)

Hospitalisation des Animaux de Compagnie, Nouveaux Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et d'Élevage et Animaux de Basse-cour.

Chirurgies Générales et Spéciales (tissus mous, tissus osseux) des Animaux de Compagnie, Nouveaux Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et d'Élevage et Animaux de Basse-cour.

Urgences et soins Intensifs des Animaux de Compagnie, Nouveaux Animaux de Compagnie, Animaux de Rente et d'Élevage et Animaux de Basse-cour.

Hospitalisations :

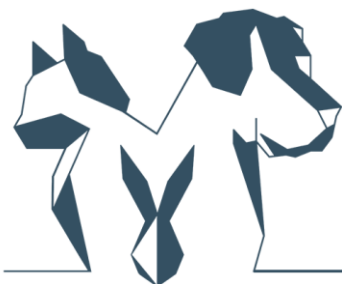
L'hospitalisation des animaux s'effectue au sein des Cabinets et Cliniques du réseau SO VETO. Les animaux hospitalisés sont surveillés par le personnel Vétérinaire et Non Vétérinaire présent dans les structures.

En dehors des horaires de présence du personnel, les animaux ne sont pas surveillés.

Les visites sont autorisées, après accord du vétérinaire en charge du cas, pendant les horaires d'ouverture. Les visites ne sont pas autorisées sauf dérogations pendant les soins, et en dehors des horaires d'ouverture.

Permanence et continuité des soins :

La permanence et la continuité des soins est assurée au sein du réseau SO VETO par la Clinique de Saint-Louis et le système de Garde « SOS VETO ».



SoS Veto - Urgences

12 rue de la Poudrière

97450 Saint Louis

Tél: 0262.26.02.05

Mail: veto.st.louis@orange.fr

Conditions Tarifaires :

Les tarifs des actes courants sont affichés dans les structures ou disponibles sur simple demande.

Pour les autres actes, des **devis de soins** sont établis en consultation sur simple demande. Les devis sont valables 1 mois, et s'entendent hors complications.

Les tarifs s'entendent TTC.

Les paiements s'effectuent au comptant, en espèces, chèques ou CB.

Litiges :

En cas de litige, vous pouvez contacter le :

Conseil Régional de l'Ordre d'Île de France – DOM
18 cour DEBILLE
75011 Paris
+33 (0)1 47 00 12 89

Assurance en Responsabilité Civile Professionnelle :

Le réseau SO VETO est assuré auprès de :

PRUDENCE CREOLE via le courtier AVENIR ASSURANCE
49, rue Marius et Ary Leblond
97410 SAINT-PIERRE
+262 (0)262 31 46 20

Loi « Informatique et Libertés », Secret Professionnel :

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès de la SCP SO VETO.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel. Aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur ce sujet sur le site de la clinique www.soveto.fr, rubrique « Mentions Légales » (<https://www.soveto.fr/mentions-legales.php>)

Politique de confidentialité

Le réseau SO VETO dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à assurer la facturation des actes, médicaments vétérinaires et autres produits.

Dans le cadre d'un suivi optimisé du patient, certaines de ces données peuvent être transmises à d'autres vétérinaires ou laboratoires vétérinaires, avec votre accord.

Lors de l'identification d'un patient par radiofréquence, certaines de vos données sont transférées au fichier national d'identification, tel que prévu par les articles D212-63, D212-66 et D212-68 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Les informations qui vous sont demandées font l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique. Seuls les membres du personnel du réseau SO VETO ont accès à ce fichier : vétérinaires et salariés non vétérinaires.

Tous les vétérinaires sont tenus au respect du secret professionnel dans les conditions établies par la loi (article R242-33 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Tous les salariés non vétérinaires sont également tenus au secret professionnel (article 17 de la Convention collective nationale des cabinets et cliniques vétérinaires du 5 juillet 1995. Etendue par arrêté du 16 janvier 1996 JORF 24 janvier 1996).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation du traitement des informations vous concernant, en effectuant la demande auprès du responsable du fichier, le Dr DEBLOCK Simon. (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifié en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données))

Médiateur de la consommation :

Conformément à l'article L. 152-1 du Code de la consommation, en cas de litiges de la consommation vous pouvez contacter le médiateur dont nous relevons à l'adresse suivante :

- Formulaire à remplir en ligne :
<https://www.veterinaire.fr/mediateur-de-la-consommation/comment-saisir-le-mediateur-de-la-consommation/formulaire-en-ligne.html>
- Formulaire à télécharger :
https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/documents/mediation/OrdreNationalDesVeterinaires_Le_formulaire_mediation.pdf

Vous devez renvoyer le formulaire dûment rempli et accompagné des copies des pièces justificatives du litige :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : mediateur-conso@veterinaire.fr
- Par voie postale : Médiateur de la consommation de la profession de vétérinaire - Conseil National de l'Ordre des vétérinaires - 34 rue Bréguet - 75011 Paris.